



CEPEC

2025/2026

FORMATIONS COLLECTIVES

SECOND DEGREE

Centre associé à l'

UcLy
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

ec
enseignement
catholique

WWW.CEPEC.ORG

FORMATIONS

INTRA ETABLISSEMENT

Pourquoi l'intervention en établissement scolaire ?

- Une conviction, un axe majeur du Projet du CEPEC depuis plus de 40 ans.
- Une **équipe de formateurs** reconnue pour leur connaissance du système et leurs compétences d'animation.
- La garantie d'une interlocution solide pour accompagner votre questionnement et traduire votre demande en "**action de formation sur mesure**".
- Le développement de modalités innovantes avec des temps **d'accompagnement à distance**, l'accès à des dossiers documentaires et la mise à disposition d'espaces de mutualisations.

Pour quelles productions et quels effets ?

- Effectuer les **apports adéquats** et en particulier communiquera **des expériences d'établissements** confrontés à des questions similaires.
- Contribuer à la **mise en projet des équipes**, dans une logique d'autonomisation et de responsabilisation.
- Faciliter la **mise à distance nécessaire** aux équipes en projet et **aider à piloter par le sens**.
- Faciliter la **production par les participants d'outils et de stratégies pédagogiques** adaptées à leur contexte.

Différentes modalités et durées possibles

- ▶ Formation pour des groupes scolaires (1er et Second degré)
- ▶ Formation pour l'équipe d'un établissement (enseignants et personnels éducatifs)
- ▶ Formation pour un groupe projet / un groupe matière..
- ▶ Ateliers spécifiques
- ▶ Coaching / team building
- ▶ Analyses de pratiques

DUREES VARIABLES

La **durée** varie entre **1 et 4 jours** suivant les sujets et de la nature de l'accompagnement (pouvant inclure aussi du distanciel).

COMMENT FAIRE ?...

1. La commande

Phase très importante pour **transformer la demande en commande de formation**, qui fera contrat entre le CEPEC et votre établissement. A partir de l'analyse de la demande, il s'agira d'identifier les **effets attendus** et de choisir **les modalités d'intervention** appropriées (durée, modalités pédagogiques, nombre de formateurs....)

Concrètement, la commande se réalise par un contact direct avec le responsable des interventions puis un entretien avec un formateur afin d'effectuer un repérage des objectifs de l'intervention.

Ces différents échanges permettent alors au CEPEC de vous proposer un dispositif de formation (objectifs, contenus, déroulement et évaluation).



Contactez nous pour mettre en place votre formation « sur mesure »

Tel : 04.78.44.70.97 | interventions@cepec.org

2. Le déroulement de la formation

Elle se réalise le plus souvent en intégrant :

- ▶ Un **apport d'informations et une aide à la réflexion** permettant de resituer le thème de travail dans le contexte de l'établissement.
- ▶ Une aide à la **problématisation et la proposition d'outils** à produire ou à transposer pour permettre aux équipes de construire leurs réponses en autonomie.
- ▶ Dans une logique d'accompagnement, la démarche intégrera nécessairement un temps consacré à **l'organisation des activités de l'équipe** : constitution d'un groupe de pilotage, planning de travail, suivi à distance des productions, mise en oeuvre...

3. L'évaluation et le suivi

A la suite de l'intervention, une évaluation différée est conduite **pour examiner les effets réels** et les suites données à l'intervention. Cette évaluation peut alors faire apparaître la nécessité d'un suivi auprès des équipes ou de nouveaux besoins de formation.

FORMATIONS

INTRA ETABLISSEMENT

Les thématiques proposées ici, accompagnées de quelques exemples d'objectifs, illustrent les **principaux domaines faisant l'objet de demandes d'interventions**.

Ces thématiques constituent **des exemples, d'autres demandes sont évidemment possibles**. La formation intra établissement est en effet conçue "**sur-mesure**" pour répondre le mieux possible aux spécificités d'un établissement scolaire.

Bien-être professionnel, compétences psycho-sociales et climat scolaire

- Développer et consolider la **posture professionnelle** de l'enseignant, dans ses dimensions émotionnelles et corporelles.
- **Gérer la relation Elève / Famille / Etablissement**.
- Gérer **les émotions et les conflits** avec les élèves et les familles.
- Agir pour **un climat scolaire serein**.
- Découvrir la **sophrologie éducative** au service des élèves et des enseignants.
- Développer les **compétences psychosociales** au service du climat scolaire.
- Educateurs de Vie Scolaire : acquérir une posture professionnelle au service de la sécurité des personnes.

Aborder la laïcité, les valeurs de la république, l'éducation affective (EVARS)

- **Laïcité dans l'Enseignement Catholique** : concilier laïcité et caractère propre.
- **Prévention des tensions** : réagir en cas de remise en question des valeurs laïques.
- Traiter les **questions socialement vives** (migrants, écologie, conflits internationaux...) avec sérénité.
- **Former une équipe éducative alignée** : Posture professionnelle, éthique et cohérence des discours face à des sujets sensibles.
- Mettre en œuvre **l'Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)** : fédérer l'équipe, démarche, progression, communication avec les parents.

Voir aussi notre formation des personnes-ressources EVARS

(p 8)

CEPEC

DEVENIR
Personne-ressources
EVARS
dans son
établissement

S'engager pour une éducation affective, relationnelle et sexuelle respectueuse, éclairée et adaptée aux jeunes d'aujourd'hui.

4 jours de formation

18-19 novembre 2025
24-25 février 2026

Inscriptions sur le portail Form@ts

À Craonne

Comprendre les enjeux éducatifs et éthiques.
Réaliser un cadre légal et pédagogique adapté.
Structurer une démarche adaptée à chaque Epa, outiller et accompagner les équipes.
Adopter une posture de personne-ressource à la fois éducatrice, collaborative et porteur de sens.

OUTILS DE LA FORMATION EN FICHES D'OBJECTIFS ET SUR [WWW.CEPEC.COM](http://www.cepec.com)

Accompagner l'écriture du Projet d'établissement

- **Exploiter l'évaluation externe de l'établissement** pour la réécriture du projet ou la définition d'axes prioritaires.
- **Définir une démarche de relecture et de réécriture** du projet.
- Mettre en œuvre cette démarche en définissant de **nouvelles priorités et plans d'action** : finalités, axes prioritaires, objectifs opérationnels et actions.
- Accompagner des **équipes-projets**.

Accueillir le mal-être des jeunes, identifier, prévenir pour agir

- Comprendre et mettre en œuvre le **Programme de Protection des Publics Fragiles (3PF)**.
- Entendre et accueillir le **mal-être des jeunes**.
- Prévention et lutte **contre les violences faites aux jeunes**.
- Prévenir et lutter contre le **harcèlement**.
- Comprendre et prévenir **les addictions**.
- Prévenir le **décrochage scolaire** et accompagner les élèves « décrochés ».



*Contactez nous pour construire
votre formation sur mesure !*

Intelligence artificielle en éducation

- Comprendre les **enjeux de l'intelligence artificielle en éducation**
- Créer et adapter des **activités pédagogiques avec l'IA** au service des apprentissages.
- Intégrer les apports de l'IA **pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et la différenciation**.
- **Evaluer à l'ère de l'IA**.

Neurosciences et pédagogies coopératives

- **Apports récents des neurosciences** en pédagogie.
- Prendre en compte les **différents types d'intelligence** pour mieux gérer l'hétérogénéité et les différents profils d'élèves.
- Développer **l'implication et la motivation** des élèves par la **pédagogie coopérative**.
- **La gestion du stress et des émotions** dans les apprentissages.
- **Diversifier ses pratiques et la gestion de classe** pour optimiser les capacités d'apprentissage.

FORMATIONS

INTRA ETABLISSEMENT

Classe flexible et différenciation pédagogique

- Identifier les différents **leviers de la différenciation**
- Découvrir et mettre en œuvre la **Conception Universelle des apprentissages (CUA)**
- **Construire des dispositifs de classe** qui favorisent la différenciation.
- Expérimenter la **classe flexible et autonome**.

Prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Identifier les **différents types de « troubles » des apprentissages** et mettre en œuvre des **outils de diagnostic**.
- Comprendre ce que **vivent les EBEP (Dys, HP, TDAH, Autisme)** pour mieux adapter les enseignements. Intégrer la **logique de compensation** dans les activités pédagogiques.
- Favoriser la scolarisation des élèves à **haut potentiel intellectuel**.
- Mettre en place une **équipe-ressource et des dispositifs pédagogiques adaptés**.

Modifier le rapport à l'évaluation

- Proposer des **évolutions de la politique d'évaluation** (évaluation par compétence, classes sans notes, parcours différenciés...).
- Mettre en œuvre **l'approche par compétences** et identifier les **pratiques d'évaluation correspondantes**.
- Produire des séquences et une évaluation par compétences : **situations complexes et échelles descriptives**.
- **Conseil de classe** : repenser le déroulement des conseils de classe au service des progression des élèves.

Accompagner l'orientation des élèves

- Définir les **actions concernant l'orientation** des élèves (choix des spécialités, Parcoursup...).
- Construire un **parcours d'orientation** pluriannuel.
- Savoir **éduquer aux choix**.
- **Développer les techniques d'écoute active, de reformulation, de conduite d'entretien...**
- Accompagner l'élève dans un **projet personnel réfléchi** en vue du Grand Oral...

EVS : ACQUÉRIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

DUREE : 2 JOURS / 14 HEURES

DATES : A DEFINIR

LIEUX : SECTEUR LYON, VALENCE, MONTELIMAR

PUBLIC : EDUCATEURS DE VIE SCOLAIRE

Les Educateurs de Vie Scolaire jouent un rôle central dans le quotidien des établissements scolaires et la qualité des relations entre les différentes parties prenantes. Ils/ elles sont aussi en première ligne pour gérer les situations tendues, violence physique et verbale à leur rencontre ou envers d'autres personnes. L'issue de ces tensions dépendra fortement de leur posture professionnelle, de leur discernement dans l'action et des gestes qu'ils auront acquis.

Cette formation est le fruit d'une collaboration entre **trois instituts de formation spécialisés dans l'éducatif, les RH/ Management et les métiers de la sécurité**. Elle vise à accompagner le développement des compétences professionnelles indispensables aux EVS pour construire des relations qui soient le reflet des valeurs des établissements, se protéger et protéger les autres.

Objectifs :

Développer la posture professionnelle

Cultiver une présence éducative appropriée face aux situations difficiles.

- Maîtrise de soi
- Communication non-violente

Incarner les valeurs

Aligner sa pratique professionnelle avec l'éthique de l'établissement.

- Exemplarité
- Cohérence éducative

Renforcer la sécurité

Acquérir des techniques efficaces pour protéger et se protéger.

- Prévention des conflits
- Gestes de protection

Déroulement :

Des modules complémentaires réparties sur 4 demi-journées (consécutives ou non)

- Le cadre institutionnel
- Posture professionnelle et situation de crise
- Situations violentes, agressions : prévenir, (se) protéger et réagir.
- Application de différents acquis au contexte d'exercice.

Tarifs :

2800 € par groupe de 12 personnes maximum dans vos locaux (ou ceux du CEPEC à votre convenance), plus les frais de déplacement.

Inscription individuelle possible : 340€

3 organismes de formation spécialisés à votre service !

A NOTER

Formation adaptable sur mesure à votre demande



DEVENIR RÉFÉRENT OU PERSONNE-RESSOURCE EVARS IMPULSER UNE DYNAMIQUE ÉDUCATIVE EN ÉTABLISSEMENT QUELLES POSTURES POUR L'ENSEIGNANT ?

DUREE : 4 JOURS / 24 HEURES

DATES : 18-19 novembre 2025 et 24-25 février 2026

PUBLIC : ENSEIGNANTS 1er & 2nd DEGRE

LIEUX : CRAPONNE

PREREQUIS : AUCUN

Dès la rentrée 2025, le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) sera officiellement intégré aux enseignements du Second degré.

A la demande de FORMIRIS, le CEPEC met en œuvre un dispositif de formation permettant d'acquérir une posture de référent. Cette formation de 4 jours permettra de **maîtriser les repères réglementaires et pédagogiques et de savoir mobiliser des outils concrets pour accompagner la mise en œuvre de l'EVARS dans son établissement.**

Objectifs :

- Comprendre le cadre institutionnel et les enjeux éducatifs de l'EVARS, en lien avec les textes officiels du MEN et les orientations du SGEN.
- Identifier les enjeux contemporains liés à la vie affective, relationnelle et sexuelle des jeunes.
- Adopter une posture professionnelle adaptée, dans le respect du cadre éducatif et des convictions de chacun.
- Se positionner comme Enseignant ressource EVARS : rôle, posture, responsabilités, articulation avec les autres acteurs (chefs d'établissement, enseignants, personnels éducatifs, familles, intervenants extérieurs...).
- Concevoir, organiser et coordonner des actions autour de l'EVARS dans l'établissement. Identifier les ressources, outils pédagogiques et partenariats utiles à la mise en œuvre de l'EVARS.

Déroulement :

Session 1 : 18-19 novembre 2025 à Craponne

- Se positionner comme référent EVARS dans le cadre réglementaire et éthique.
- Comprendre les adolescents et le programme EVARS.

Session 2 : 24-25 février 2026 à Craponne

- Construire et animer des séances d'EVARS.
- Concevoir un projet EVARS dans son établissement .

Inscription :

- Inscription uniquement sur le **portail Formiris.org** jusqu'à 8 jours avant la formation. **Nous contacter pour connaître les modalités**

Tarif : Prise en charge Formiris AURA (pas de frais d'inscription pour les enseignants).

Formatrices :

- Emilie DELAVA et Valérie SAILLET et des référentes diocésaines EVARS

Formation adaptable
en intra établissement





DEVENIR Personne-ressources EVAR dans son établissement

Pour former des personnes ressources capables de :

- Situer leur rôle dans le cadre légal et éducatif de l'EVAR.
- Adopter une posture professionnelle éthique et cohérente.
- Concevoir et animer des séances EVAR adaptées aux élèves.
- Intégrer les enjeux éthiques, culturels et sociétaux actuels.
- Utiliser des ressources fiables et mobiliser des partenaires.

Contenus et déroulement

SESSION 1 : 18 et 19 novembre 2025

- **Se positionner comme référent EVAR dans le cadre réglementaire et éthique**

Cadre légal et institutionnel (loi de 2001, circulaire 2023, 3PF (dont le plan boussole), programme EVARS 2025, éducation intégrale de la personne (EARS))

Lecture partagée de textes clés (Ministère, SGEC, Diocèses).

Apports sur la posture de l'adulte éducateur et les freins/leviers des équipes.

- **Comprendre les enfants et adolescents et le programme EVAR**

Repères sociaux et culturels des enfants et jeunes d'aujourd'hui.

Evolution des normes, identités de genre, pratiques numériques.

Exploration du programme EVAR (thèmes, progressivité, compétences par cycle)

Mise en perspective dans son établissement.

SESSION 2 : 24 et 25 février 2026

- **Construire et animer des séances d'EVAR en sécurité**

Fondamentaux en biologie, psychologie, prévention et droits.

Etude de ressources officielles (Santé Publique France, Inpes, Comitys, Scholavie...), découverte d'outils pédagogiques et méthodologiques...

Posture d'animation : écoute active, gestion des questions sensibles, co-animation

Études de cas et simulations.

- **Coordonner un projet EVAR en lien avec le chef d'établissement**

Atelier de conception de séances (par niveau, par cycle ou par besoin identifié).

Élaboration d'un plan d'action EVAR pour son établissement en lien avec le Chef d'établissement.

Production d'une feuille de route et partage d'engagements.



CEPEC
LYON



Equipe de formation

Emilie DELAVA
Valérie SAILLET

**et des référentes
diocésaines EVAR**



Tarifs des interventions

Pour un établissement scolaire

- 1365 € la journée

Pour une Institution

- 1 600 € la journée

Formiris alloue une subvention de 1300 € / journée de formation, à hauteur de 2 journées

**Centre d'Etudes Pédagogiques
pour l'Expérimentation et le Conseil**

14 Voie romaine - BP 47 - 69290 Craaponne
Tél : 04.78.44.61.61

